

Communiqué de Presse

Conférence de presse de fin de mandat de la présidence d'Alain Lassus au Syndicat mixte de l'aéroport

Alain Lassus, président du Syndicat mixte de l'aéroport du Grand-Nevers et de la Nièvre en sa qualité de président du Conseil départemental de la Nièvre, tiendra une conférence de presse de fin de mandat, **vendredi 26 février 2021 à 14h, à l'aéroport**, en présence de Guy Hourcabie, président de la SEM Nièvre énergie.

Ce sera l'occasion pour le président du Département, qui laissera la présidence tournante du syndicat mixte à l'agglomération de Nevers en mars, de tirer le bilan de ses deux ans de mandat au profit de cette infrastructure essentielle au développement de tout le territoire nivernais.

Il sera également question du projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur 11 ha de parcelles non utilisées de l'aéroport, véritable point d'orgue du mandat d'Alain Lassus. Ce projet, la majorité des membres du comité syndical a décidé, le 11 février dernier, d'en attribuer la réalisation à la Société d'économie mixte (SEM) Nièvre énergie.

Le syndicat mixte souhaite que soient étudiées deux hypothèses de déploiement photovoltaïque : une offre de base (consommation annuelle de 4300 habitants), et un projet optionnel un peu plus ambitieux mais qui demande une modification du PLU de Varennes Vauzelles (consommation de 7300 habitants). Le projet s'insérera au maximum dans le site, avec notamment la préservation des haies existantes, voire la création de haies complémentaires, et l'implantation des panneaux dans la topographie du site fera partiellement écran aux différentes centrales photovoltaïques.

Le coût du projet est établi à 7,2 M€ TTC pour le projet de base, et 11,5 M€ pour le projet optionnel, en mobilisant au maximum les entreprises locales, et en optimisant le recours aux entreprises d'insertion par la mobilisation de la Fabrique emploi et territoire, déjà contactée à cet effet. La mise en service est prévue à la fin du premier semestre 2024.

Avec un tarif de rachat de l'électricité produite par la centrale évaluée à 57 €/Mwh, Nièvre énergie s'engage sur un loyer de 8300 €/ha/an au bénéfice du syndicat mixte, soit sur les 30 ans d'exploitation de la centrale, une recette de l'ordre 2,5 M€ .

La presse est chaleureusement invitée à venir assister à cette conférence de presse.

Contacts :

Stéphane Jean-Baptiste / Directeur de cabinet du président / 06 71 64 72 94

Emmanuel Coulombeix / Chargé de contenu éditorial / 03 86 60 69 39